



Melun, le 15 octobre 2014.

Madame la Ministre de l'Education Nationale,

**Objet : dialogue social au sein des instances représentatives de Seine-et-Marne**

Madame la Ministre,

Lassés par les dysfonctionnements récurrents qui accompagnent les instances paritaires de notre département, nous vous adressons ce courrier à la suite d'un nouvel incident, qui nous conforte dans l'idée que le dialogue social à l'inspection académique de Seine-et-Marne est en passe de devenir une expression vide de sens.

En effet, nous considérons que les CAPD, les CTSD, les CDEN doivent être des lieux d'échanges et de dialogue, donnant l'occasion aux élus des personnels de représenter les enseignants, de porter, sans inquiétude ni pression, leurs malaises (plus rarement leurs satisfactions), de décrire leurs conditions de travail, avec l'espoir de voir enfin les choses s'améliorer.

C'est dans cet esprit que depuis des années, nous réclamons, avec d'autres organisations, avec des élus du département, un plan de rattrapage. En effet, avec un taux d'encadrement parmi les plus élevés de France, des moyennes par classe pouvant atteindre 30 en maternelle, et 27,5 en élémentaire, il y a réellement urgence.

Un plan de rattrapage dans notre grand département, où les temps de trajets pèsent tant sur les enseignants que sur les élèves. Un plan de rattrapage pour retrouver des enseignants spécialisés dont le nombre a tellement diminué que leurs interventions ne sont, désormais, qu'un vague souvenir dans les secteurs les plus sinistrés à la suite des suppressions de postes successives.

Et dans ce paysage, par trop réaliste pour plaire à l'inspectrice d'académie, malgré leurs compétences professionnelles, leur engagement au quotidien, nos collègues se sentent de plus en plus remis en question par leur hiérarchie.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

**Section de Seine et Marne** – 12 Bd de l'Almont – BP 85 77001 MELUN CEDEX

Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - [snu77@snuipp.fr](mailto:snu77@snuipp.fr)



C'est ce qu'ils nous ont fait savoir une nouvelle fois par de multiples appels, interpellations, à l'occasion de la chaotique annulation de la demi-journée banalisée de consultation. Ulcérés par la volte-face et les changements de cap de l'académie, ils ont été stupéfaits par l'absence d'explication et par la teneur du message à distribuer aux parents d'élèves : lapidaire, sans en-tête et factuel... confinant au mépris des partenaires que sont les parents d'élèves.

Victimes de l'impéritie de la rectrice, les enseignants ont ensuite subi des injonctions pour faire cette consultation pendant les heures de concertations, en moins d'une semaine, à la place du travail de réflexion indispensable concernant l'évolution des projets d'école, le travail autour des élèves en difficultés... tandis que des informations venant du ministère nous disaient le contraire et maintenaient le principe d'une demi-journée banalisée, comme dans tous les autres départements.

Forts de ce ressenti, nous avons donc voulu en faire part à l'inspectrice d'académie lors de la CAPD du 14 octobre (cf. notre déclaration).

De toutes nos remarques, Madame l'inspectrice d'académie n'a rien voulu entendre, considérant seule, au regard des déclarations des autres organisations, que quatre lignes écrites à la va-vite étaient amplement suffisantes. Elle a ensuite estimé que les directeurs, qui nous avaient pourtant largement interpellés, avaient l'information nécessaire et pouvaient même afficher un autre message, voire la circulaire départementale elle-même... alors que les enseignants demandant un affichage plus conséquent ont été mis en garde par des IEN sur la potentielle faute professionnelle qu'ils risquaient de commettre.

Plutôt que d'admettre l'évidence, comprendre et reconnaître les difficultés rencontrées, l'inspectrice d'académie a préféré nier et ironiser sur notre connaissance des difficultés du terrain. Car à l'entendre... tout va bien en Seine-et-Marne.

Il est fort dommage que les enseignants de ce département ne puissent le constater.



Et tout au long de ce début de CAPD, la forme est venue une nouvelle fois aggraver le fond, Madame l'inspectrice interrompant ses interlocuteurs, refusant de répondre aux questions, notamment sur l'organisation de la prochaine demi-journée de consultation « Je ne me prononce pas sur l'avenir, mais sur le présent, on en reparlera en temps utile. », nous a-t-elle rétorqué, sans même nous donner d'explication sur les directives du ministère, prenant de haut toutes les déclarations et s'exaspérant de la moindre critique. Elle a refusé une fois de plus tout dialogue, à tel point que nous avons décidé de quitter la séance.

Il n'est plus supportable de subir ce type de fonctionnement dans nos instances. Plus supportable de voir une IA-DASEN, représentante de l'État, capable de quitter un CDEN lorsqu'une déclaration lui déplaît. Plus supportable de ne pas être reconnus comme les représentants des collègues et d'être décriés parce que nous n'arrivons pas à nous réjouir de la situation dans laquelle se trouve l'Éducation nationale en Seine-et-Marne. Nous voulons pouvoir dialoguer avec les pouvoirs publics dans le respect des rôles et fonctions de chacun. Ce n'est plus le cas aujourd'hui !

Et ceci n'est que le dernier exemple de la crispation qui règne depuis des années déjà.

Ainsi, il y a 2 ans, nous avons vécu un redécoupage de circonscriptions, dont nous avons toujours dit comprendre le principe avant de découvrir un an après, par hasard, un nouveau projet de redécoupage de ces mêmes circonscriptions sans explication. Nous avons alors longuement expliqué l'importance pour les enseignants d'en être informés au plus tôt afin de permettre une préparation sereine de la rentrée, en anticipant les difficultés que ce redécoupage pourrait générer pour les personnels, notamment les changements de secteur d'intervention des RASED. Madame l'Inspectrice d'académie a refusé toute concertation, au prétexte d'une carte scolaire ne pouvant être discutée avant le 30 mars 2014 pour cause d'élections municipales. Nous avons donc connu pour la deuxième fois en deux ans un redécoupage de circonscriptions sans aucune anticipation des conséquences sur la situation professionnelle mais aussi personnelle de nos collègues et leur laissant un goût très amer en bouche.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

**Section de Seine et Marne** – 12 Bd de l'Almont – BP 85 77001 MELUN CEDEX

Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - [snu77@snuipp.fr](mailto:snu77@snuipp.fr)



Tensions, également, concernant le traitement subi par les directeurs d'écoles situées en REP+, lorsque Madame l'inspectrice a annoncé, 6 jours avant le mouvement des personnels 2014, qu'elle supprimait leur poste, sans aucune considération pour leur engagement professionnel depuis de nombreuses années dans ces quartiers difficiles.

Les groupes de travail et CAPD concernant les règles du mouvement et du placement ont été pour nous un autre exemple de manque de dialogue. Les règles sont établies d'après une lecture la plus stricte possible de la note de service mobilité, sans considération pour les personnels enseignants de Seine-et-Marne. La notion de Déclassement (pour les collègues ayant fait une erreur parmi les 10 vœux géographiques obligatoires) créée par madame l'inspectrice d'académie est un manque de respect pour les enseignants.

L'inspectrice d'académie a également pris la décision unilatérale de la suppression des postes de direction dans les établissements spécialisés sans réflexion sur les missions de coordination et sans aucune concertation. Aucune discussion n'a été possible malgré nos nombreuses interventions pour marquer nos inquiétudes fortes concernant l'avenir de ces établissements dont les directions ont été supprimées avant même la signature des conventions et la rédaction des différents projets.

Nous constatons depuis plusieurs années une augmentation très importante des effectifs en ULIS TFC collège qui a donné lieu à des ouvertures, certes, mais en nombre insuffisant puisqu'à la rentrée, les dispositifs ont atteint 14 élèves au lieu des 10 préconisés par les textes. De surcroît, les prévisions annoncées en CTS ne correspondent jamais à la réalité. Nous sommes très inquiets quant aux conditions de scolarisation des élèves handicapés. Le fonctionnement des ULIS n'est actuellement pas conçu pour scolariser autant d'élèves. L'anxiété des coordinateurs est d'autant plus importante que nos demandes d'audience se sont soldées par une rencontre sans réponse à la hauteur des besoins. Cela a conduit les enseignants d'ULIS de Seine-et-Marne à se mettre massivement en grève le jour de la rentrée.

Nous avons vécu tout cela malgré la signature de l'accord-cadre sur les risques psychosociaux, qui engage les employeurs publics à notamment :

- *redonner plus d'autonomie et de marge de manœuvre aux agents et notamment aux cadres ;*
- *favoriser le dialogue et les échanges sur le travail et au sein des équipes de travail, notamment en donnant aux instances représentatives des personnels les moyens de leur action.*

Peut-être faudrait-il le rappeler à l'inspection académique de Seine-et-Marne afin que cette dernière renoue avec les pratiques qui étaient les siennes il y a encore quelques années.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous, afin de vous demander de donner à notre département les moyens de recréer les conditions d'un dialogue social possible et efficace, dans l'intérêt des élèves et des enseignants de l'école publique, en rappelant à l'inspection académique, que la fonction de DASEN nécessite une dose de diplomatie, de compréhension, d'empathie... additionnée à une capacité d'écoute et de dialogue avec les organisations syndicales représentatives, même si ces dernières n'ont pas le même regard sur la réalité.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de notre attachement aux valeurs du service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 77,

Sandrine Bourguignon,  
Secrétaire départementale.



**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

**Section de Seine et Marne** – 12 Bd de l'Almont – BP 85 77001 MELUN CEDEX

Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - [snu77@snuipp.fr](mailto:snu77@snuipp.fr)